



La France compte environ 1.500.000 associations actives dont 10% à 12% sont des employeurs. Ces dernières, au nombre de plus de 152.000, emploient environ 1 780 000 salariés, soit 9,2% du total des effectifs privés, pour une masse salariale dépassant 39 milliards d'euros, en 2021.

Le graphique montre une reprise très nette au cours des trois premiers trimestres de l'année 2021. De telle sorte que le niveau constaté au 3ème trimestre se situe 2,7% au-dessus du niveau d'avant crise (T4 2019), contre seulement 1,2% pour l'ensemble du secteur privé.

Un second graphique présente les déclarations d'embauche par trimestre, selon le type de contrat de travail.

Le nombre de déclarations de plus d'un mois a bondi de 190 000 au 2ème trimestre 2021 à 213 000 au 3ème trimestre, soit une augmentation de 13,6%. Cette progression a essentiellement porté sur les CDD de plus d'un mois, au cours de ce trimestre comportant une partie de l'été et le mois de septembre, lors de la rentrée associative. On peut supposer que les dirigeants associatifs ont fait preuve d'une certaine prudence à cette période de l'année et au regard du contexte sanitaire.

Au cours du 4ème trimestre 2021, cette fois en pleine activité associative et peut-être avec quelques espoirs liés à une situation qui s'était un peu apaisée, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois n'a pas varié. Mais la part des CDI a sensiblement progressé, elle est passée de 21% à 30%. Peut-on y voir le signe d'un regain de confiance de la part des dirigeants associatifs au 4ème trimestre 2021 ?

[Si notre revue de presse 2021 vous a échappé, cliquez !](#)

*Cette newsletter vous a plu ? N'hésitez pas à la partager autour de vous avec **ce lien d'inscription** et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux.*

